

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le huit avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°13a

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Sandy LACROIX par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Ayse TARI par M. Fabrice MARTHON, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Sébastien BRAZ par Mme Zohra HAMZAOU.

Etaient absents : Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX à partir de 18h20.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Abrogation de la délibération n°10 du 3 octobre 2023 portant approbation de la convention de partenariat – Section sportive Basket – Collège Victor Hugo liant le Collège Victor Hugo, le Club Sportif de Basket US Tulle-Corrèze, la Ligue du Limousin de Basket, le Comité Départemental de Basket, la Ville de Tulle, le Conseil Départemental de la Corrèze, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant qu'une section scolaire sportive Basket a été mise en place au Collège Victor Hugo de Tulle dans le schéma directeur de la Fédération Française de Basket,
- Vu sa délibération n°10 du 3 octobre 2023 portant approbation de la convention de partenariat – Section sportive Basket – Collège Victor Hugo liant le Collège Victor Hugo,

Club Sportif de Basket US Tulle-Corrèze, la Ligue du Limousin de Basket, le Comité Départemental de Basket, la Ville de Tulle, le Conseil Départemental de la Corrèze, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations,

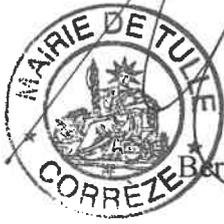
- Considérant que des changements étant intervenus au niveau des cosignataires, il convient d'abroger la convention approuvée lors du Conseil Municipal du 3 octobre dernier et d'approuver la nouvelle convention,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité

1 -Abroge la délibération n°10 du 3 octobre 2023 portant approbation de la convention de partenariat – Section sportive Basket – Collège Victor Hugo liant le Collège Victor Hugo, le Club Sportif de Basket US Tulle-Corrèze, la Ligue du Limousin de Basket, le Comité Départemental de Basket, la Ville de Tulle, le Conseil Départemental de la Corrèze, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations conclue pour l'année scolaire 2023/2024.

2- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer et à signer tout document s'y rapportant.

3- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

 Le Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 09 AVR. 2024
Date et ref de l'accusé de réception : 09 AVR. 2024

DJA - 08042024